



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°19/115**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Chaussée Pondichéry sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5110 et destinée à être utilisée pour l'exercice des activités de bureau et d'atelier de travaux sous-marins.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société TRASOM, Quai de l'Escaut – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 367 500 261, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société TRASOM ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-111 portant sur la dépendance susvisée le 29/12/2020.

Description de la dépendance : Plan d'eau d'une surface de 384 m<sup>2</sup>  
Surface de 701,75 m<sup>2</sup> située sous le Hangar 61.

Durée de la Convention d'Occupation Temporaire : 3 ans à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 19-111 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.